

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

Incompréhensions engendrées au sein d'un même établissement hospitalier Question écrite n° 35430

## Texte de la question

Mme Florence Granius alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur une situation particulière au sein d'un même établissement hospitalier générée par le Ségur de la santé. Dans le secteur médico-social, afin de mieux répondre aux besoins des établissements sanitaires et médico-sociaux, 2,1 milliards d'euros vont être mobilisés pour transformer, rénover et équiper les établissements médico-sociaux et 38 millions d'euros vont également être investis pour former plus de professionnels paramédicaux. Si le Ségur de la santé signé le 13 juillet 2020 a permis une revalorisation des salaires de 183 euros par mois pour les personnels de la fonction publique hospitalière, 55 000 salariés du secteur médico-social ne bénéficient pas à ce jour de cette revalorisation salariale. Certes, une mission d'évaluation confiée à M. La Forcade est en cours, mais la situation sur le terrain rend difficilement compréhensible un traitement différencié pour les personnels de ce secteur. Dans les Yvelines, au centre hospitalier de Plaisir, 350 professionnels du secteur médico-social sont concernés. Ces agents ont bénéficié des mêmes formations, sont titulaires des mêmes diplômes et ont été tout autant mobilisés face à la crise de la covid-19 que les autres personnels du groupement hospitalier. Si les structures médico-sociales ont été directement et durement touchées par le virus et ont dû faire face à la crise sanitaire au même titre que l'ensemble du personnel hospitalier, les professionnels du secteur médico-social soulignent qu'ils ont été appelés, en fonction des impératifs de planning, à exercer indifféremment dans les différents services du centre hospitalier de Plaisir. Aussi, le personnel médico-social ne comprend pas la différence de traitement entre les personnels travaillant dans un même établissement. Les personnels du secteur médico-social de Plaisir ont manifesté pour dénoncer cette situation et certains envisagent une mutation vers le secteur sanitaire plus attractif. La situation de pénurie que connaît le secteur médico-social s'en trouverait encore aggravée et mettrait les patients et les professionnels de santé en danger. Elle souhaiterait savoir si cette alerte pourrait faire l'objet d'un examen particulier au vu des difficultés et incompréhensions engendrées au sein d'un même établissement hospitalier.

## Données clés

Auteur: Mme Florence Granjus

Circonscription: Yvelines (12e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 35430

Rubrique : Professions et activités sociales
Ministère interrogé : Solidarités et santé
Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>5 janvier 2021</u>, page 42 Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)